

fiches dans les églises, le privilège de l'indulgence plénier conférée par les confesseurs-Ligueurs aux communians quotidiens.

II

J'aborde le fond même de l'apostolat dont nous faisons profession. *L'objectif que nous devons poursuivre nettement, c'est la communion quotidienne.*

Assurément tout prêtre se réjouira d'un progrès quelconque de communion chez ceux qui la faisaient moins souvent ; mais le désir de Notre Seigneur et de l'Eglise est la communion quotidienne ; c'est à celle-là que nous devons tendre toujours ; avec discrétion, sans doute, mais aussi avec une sainte hardiesse. Pour ceux que leurs devoirs d'état ou les conditions de leur existence tiennent éloignés de la Table sainte en semaine, nous devons travailler à obtenir au moins la communion hebdomadaire.

Quiconque a tenté l'expérience aura fait les constatations qu'il m'a été donné de faire. Il est plus aisé d'obtenir la communion de chaque dimanche, que la communion de quinzaine ; la communion quotidienne que celle de deux ou trois fois la semaine. Les raisons sont à la fois psychologiques et d'ordre pratique ; chacun les devine. Mais manifestement on s'attache davantage à la réception du Sacrement quand ses effets sont plus sensibles. Le succès obtenu dans certains milieux est dû, non aux facilités plus grandes qu'il offrait, mais au travail plus intense et mieux combiné qui a été fait.

Ayons confiance en notre mission, et en la grâce donnée aux fidèles pour entendre et pratiquer les enseignements de l'Eglise, et ne perdons jamais de vue ce qui est notre raison d'être comme Ligueurs, ce qui est l'âme de l'Œuvre : promouvoir la communion quotidienne.

“ Tant que le Pape ne nous dira pas qu'il s'est trompé, m'écrivait un apôtre laïque, je pousserai de tout mon pouvoir à la communion quotidienne.”